

FICHE DE CANDIDATURE - Année 2024/2025

SECTION EUROPEENNE ALLEMAND

Classe de 2°GT

Fiche à remettre au collège de secteur qui retournera les candidatures au lycée

Ou pour les élèves hors secteur directement par mail à secretariat-eleves.0250043L@ac-besancon.fr (limite 17/05/24)

Nom et prénom de l'élève :

Tampon du Collège

Nom, prénom des responsables légaux :

Mail d'un responsable légal :

Motivation de l'élève : Pourquoi souhaitez-vous intégrer la section européenne Allemand ?

Date et signature du responsable légal

Date et signature de l'élève

Avis du professeur d'Allemand de la classe de 3°

Nom du professeur et signature	Moyenne annuelle (note sur 20)	Moyenne de classe	Participation orale, dynamisme				Niveau d'expression écrite				Niveau d'expression orale						
			TB	B	AB	Ins.	TB	B	AB	Ins.	TB	B	AB	Ins.			

Appréciation :

Conclusion de la commission de recrutement réunie le

- accepte la candidature de l'élève.
- décline la candidature de l'élève.

SIGNATURE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION



La section européenne « allemand »



Depuis **septembre 2019**, le lycée Xavier Marmier dispose d'une **section européenne « allemand »**.

Pour qui ?

Elle s'adresse à tous les élèves **motivés** justifiant d'un bon niveau scolaire en allemand, qu'ils aient suivi au collège un enseignement de l'allemand en **LV1**, en **LV2** ou en **bi-langue**. Cette option est indépendante des spécialités choisies en 1ère et Terminale.

Quels enseignements?

L'enseignement en section européenne se déroule sur les trois années du lycée et comprend **2h hebdomadaires** en complément des horaires obligatoires:

- **1h** dispensée par un professeur de philosophie ayant obtenu la certification complémentaire en DNL (= discipline non linguistique)
- **1h** de langue allemande assurée par un professeur d'allemand.

Quels atouts?

- Les élèves inscrits dans cette classe bénéficient d'un **renforcement linguistique** et approfondissent leur connaissance de la **culture des pays germanophones**.
- Ils sont prioritaires pour participer à l'**échange franco-allemand** organisé chaque année sur le niveau seconde avec l'un de nos deux établissements partenaires en Allemagne:
 - soit le lycée « Gymnasium am Romäusring » de **Villingen-Schwenningen** dans le Bade- Wurtemberg (le partenariat existe depuis 1970)
 - soit le lycée « Agricola-Gymnasium » de **Chemnitz** en Saxe (le partenariat existe depuis 1991)
- A la fin des trois années, ils pourront obtenir la mention « **section européenne** » sur leur diplôme du baccalauréat, ce qui est un atout pour leur parcours post-bac.

